EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du Mercredi 2 novembre 2022

De la commune de LA VRAIE CROIX

Séance du 02 novembre 2022

Nombre de membres		
Afférents	En	Qui ont pris
au conseil	exercice	part à la
municipal		délibération
15	15	15

L'an deux mil vingt-deux, le deux novembre, à vingt heures, le conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur GUIBLIN Pascal, Maire,

<u>Présents</u>: P.GUIBLIN – E.GEVA – P.BOUVET – S.ROUSSELET – C.DOUET – J.CAPELLE – M.PRIME – C.ROLLAND –

M.LEFORT – P.BONNIN – S.TACHEAU **Convocation**: le 25 octobre 2022

Absents excusés: M.PONDARD - S.POUPET - M.QUATREVAUX - E.BROHAN

Absents: -

Pouvoirs: M.PONDARD donne pouvoir à P.GUIBLIN - M.QUATREVAUX donne pouvoir à E.GEVA - S.POUPET

donne pouvoir à S.ROUSSELET – E.BROHAN donne pouvoir à P.BOUVET <u>Secrétaire de séance</u> : S.TACHEAU a été désignée secrétaire de séance.

SOMMAIRE

- Rapports d'activité 2021 : - BSH 2021

Morbihan ÉnergiesEau du Morbihan

- Déchets

Redevance télécoms 2022

Cession d'une partie de la voie communale n°115 / acquisition d'une partie de la parcelle ZO n° 169 / ZR33 (don)

Modification annexe 1 statuts Morbihan Énergies

Proposition aide à la création de la base locale adresses

Acquisition matériel salle Glyscène : four

Questions diverses

1 - Rapports d'activité 2021 - BSH - MORBIHAN ENERGIES - EAU DU MORBIHAN - DECHETS

Présentation des rapports d'activité par Monsieur Le Maire :

- BSH: Présentation du bilan 2021 de l'opération ZAC: Tranche 1 Hameaux verts, restait un lot vendu en mai 2022. Tranche 2 Hameaux verts (près cimetière), les 10 autres lots de la ZAC sont vendus et nous avons signés les actes définitifs pour 4 lots. Les études se finalisent pour les terres du Bourg avec une perspective de travaux courant 1^{er} semestre 2023.
- Eaux du Morbihan : notons 29 M de m2 de distribution d'eau dans le département, des travaux d'importance pour augmenter les capacités de stockage (barrage du Lac au Duc), un endettement de 77 M d'€. Des fuites pour environ 14%, moindre que dans

d'autres régions, les travaux d'entretien représentent environ 56 € par abonné, Eaux du Morbihan a fait une campagne de communication afin de réduire la consommation, peu de zones de captage dans notre département, l'eau vient du Nord du département,

- Morbihan Energies: état des installations (armoires, borne de recharge, luminaires) sur la commune. Une facture de 7077 € pour la commune, Des travaux en 2021 ont permis de réduire les coupures en 2022. Une étude d'ensemble est prévue afin de remettre à plat l'éclairage public (LED, heures d'extinction des candélabres).
- Déchets: Augmentation importante du tonnage surtout en déchèterie et renouvellement des composteurs individuels. Nous sommes donc à 109 kg de déchets par habitant (moyenne nationale de 254 kg). Une réflexion à mener sur les déchets verts, qui restent stables. Le verre est en forte augmentation. Notons de belles expositions sur la prévention (Océans plastifiés). Un bilan financier positif malgré la forte augmentation du coût des déchets sur le département.

Les rapports sont adoptés à l'unanimité

2 - Redevance télécoms 2022

2500 € sur routier, 2300 € sur domaine publique non routier.
Adoption à l'unanimité

3 - Cession d'une partie de la voie communale n°115 / acquisition d'une partie de la parcelle ZO n° 169 / ZR33 (don)

- Cession d'une partie de la voie communale sur La Lande de la Butte du Temple pour 414 m2. Frais de bornage à la charge de la commune pour 207 €.
- Acquisition d'une partie de la parcelle Z0 169 : cession gratuite et travaux d'élagage et aménagement délimitation à charge de la commune.
 Adoption à l'unanimité

4 - Modification annexe 1 statuts Morbihan Énergies

 Certaines communautés de commune n'étaient pas intégrées dans les statuts de Morbihan Energies. Ils sont désormais intégrés dans l'annexe 1.
Adoption à l'unanimité

5 - Proposition aide à la création de la base locale adresses

- La poste propose un service d'aide afin d'auditer et qualifier les voies, absences de numéros. L'objectif est d'aider à la géolocalisation (services d'urgence notamment) et préparer l'arrivée de la fibre. Cela va ensuite alimenter une base adresse locale qui sera certifiée et alimentera à son tour la base nationale. Tout opérateur devra se rapprocher de la base nationale pour récupérer les adresses. Cout de 2 300 € pour la commune, mais obligation légale suite à la loi 3DS. Dans cette attente certains projets de signalétique non urgents sont mis en suspens.

Adopté à l'unanimité

6 - Acquisition matériel salle Glyscène : four

 Aménagement de la Glyscène : un four en complément dans l'office. 3 devis ont été demandés. Le devis retenu le moins onéreux est celui de 56 Equipements pour 7633 €
HT. Ce nouveau four sera installé sur la partie restaurant scolaire. Le four actuel du restaurant sera installé dans l'office de la Glyscène.

Adopté à l'unanimité

7 - Questions diverses

- Taxe d'aménagement : La loi rend obligatoire le reversement d'une partie de cette taxe aux EPCI.
 - Adoption à l'unanimité d'un taux de 0 % pour 2022 et 2023.
- Utilisation de la subvention de 50 000 €: état des travaux prévus et validés au précédent CM. L'enveloppe globale des travaux s'élève à 69 143 €
- Projet d'implantation de radars pédagogiques, une réunion sera organisée
- Projet de remplacement d'un véhicule de la commune accidenté. Le conseil autorise P.BOUVET et J.CAPELLE à aller voir un véhicule d'occasion.
- Remplacement du toboggan « la Sauterelle » : Après d'âpres négociations, accord du prestataire pour installer une sauterelle neuve. En cas de non-respect, une procédure judiciaire sera enclenchée.
- Projet d'acquisition d'une maison face à la boulangerie : le terrain de cette propriété permettrait de désenclaver d'autres parcelles, la maison ne serait pas conservée, mais probablement revendue. Négociation avec le propriétaire en cours.
- Ilot Jehanno: nouvelle étude suite à l'augmentation des devis initiaux. Plans de la maisons Le Cadre, Tiers lieu/ maison des jeunes. Priorité à la réalisation de la maison médicale dans l'Ilot. Suite aux réunions, une réunion publique présentera les nouveaux travaux à venir.
 - Monsieur Le Maire revoie les partenaires financiers (Etat, Région et EPF) afin de conserver la subvention initiale.
- Préau de la cantine scolaire : redimensionnement suite à l'augmentation du devis initial de 35 % : de 96 400 € à 130 000 €. Présentation des plans, les conseillers valident la nouvelle proposition avec quelques points de détail à revoir. Le projet définitif sera validé après chiffrage des changements.
- Economies d'Energie: une étude est en cours sur l'ensemble des bâtiments pour optimiser nos consommations. Certaines actions peuvent se mettre en œuvre rapidement et d'autres se feront par des travaux plus ou moins importants à planifier. Pour l'éclairage avec les candélabres, les demandes sont en cours pour les revoir. Installation d'horloge pour gérer quelques points d'éclairage à la demande: place de

l'Eglise, place du Palais et également autour de la Glyscène et du Gymnase. Le pilotage de l'éclairage matin et soir va être revu pour être partout identique avec une extinction à 21h le soir. Rappel sur la sécurité liée à des manifestations extérieures nous ayant obligé pour l'instant à maintenir l'éclairage tardif du vendredi soir au dimanche soir : ce point est en cours de révision pour un pilotage aisé par la commune sans intervention du prestataire engendrant des coûts élevés pour la commune. Une rencontre est prévue avec notre délégataire Morbihan Energie pour nous accompagner sur ces points.

: